



## **Déclaration conjointe du leadership sur la violence sexiste et COVID-19 de la Coalition d'action du Forum Génération Égalité sur la violence sexiste**

- 1. Nous, champions de la Coalition d'action du Forum Génération Égalité contre la violence basée sur le genre**
2. Notons avec inquiétude et appelons tous les acteurs à réagir immédiatement par des actions ciblées et efficaces face aux nouvelles preuves que de multiples formes de Violence Basée sur le Genre («VBG»), en particulier la violence domestique, se sont intensifiées pendant la pandémie COVID-19 . La nature omniprésente et endémique de la violence basée sur le genre contre les femmes et les filles est enracinée dans l'inégalité et les discrimination structurelles. Toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles sont interconnectées et ont des causes profondes communes, à la fois exprimant et renforçant les inégalités structurelles de pouvoir. La violence basée sur le genre est une violation des droits humains des femmes de proportions pandémiques qui prévalait avant la crise de la COVID-19, et si elle n'est pas traitée avec une approche genre transformative, persistera une fois cette crise passée, avec des conséquences graves et des conséquences mortelles pour les femmes et les filles du monde entier qui paieront le prix le plus élevé. Les interventions doivent répondre aux besoins des jeunes femmes et des adolescentes et répondre aux vulnérabilités des jeunes femmes et adolescentes, ainsi que de celles qui sont confrontées à des formes multiples et croisées de discrimination sur la base, par exemple, de l'appartenance ethnique, de la race, de la classe, du handicap, de l'orientation sexuelle et l'identité de genre.
3. En outre, nous appelons tous les acteurs à reconnaître que la violence masculine contre les femmes est un mécanisme social par lequel les femmes et les filles sont réduites au silence et contraintes à une position subalterne par rapport aux hommes. Toutes les formes de violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles sont intégrées, renforcées et activées au niveau institutionnel, et sont liées à un continuum de violence qui peut prendre de nombreuses formes et affecter tous les domaines de la vie des femmes: de la sphère privée / familiale, au lieu de travail et à l'espace public, y compris les institutions publiques et le monde virtuel. La sécurité des femmes et des filles qui se rendent à l'école ou au travail, leur liberté de mouvement et leur droit d'être

libres et en sécurité dans la ville sont des préoccupations fondamentales pour les gouvernements et les institutions à tous les niveaux.

## **Réponse et premières actions pour la reprise**

4. Nous soutenons les 146 États Membres et observateurs qui ont répondu à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies à faire de la prévention et de la réparation de la violence à l'égard des femmes et de la lutte contre la violence sexiste un élément clé de la réponse nationale à la COVID-19; et les encourager à mettre en œuvre les actions décrites. Nous appelons d'autres États membres et toutes les autres parties prenantes concernées à se joindre à nous pour répondre à cet appel à l'action.

Nous exhortons tous les acteurs à:

5. Reconnaître la Violence Basée sur le Genre comme une urgence mondiale de long terme, y faire face avec une urgence absolue et avec la volonté politique, les ressources et les mécanismes de redevabilité nécessaires pour répondre aux urgences de cette ampleur.
6. Fournir un financement de base durable et pluriannuel aux femmes et aux organisations de défense des droits des femmes dirigées par des femmes et des filles, ainsi qu'aux défenseurs des droits humains des femmes et aux artisans de la paix, à chaque étape de la réponse et de la reprise après la COVID-19, et assurer un leadership complet, efficace et significatif et participation des femmes et des organisations de défense des droits des femmes.
7. Dépasser une approche cloisonnée et intégrer l'élimination de la Violence Basée sur le Genre dans tous les ministères au-delà de ceux de la famille, des femmes ou des ministères de la protection sociale. Financer les ministères d'exécution dans les secteurs qui ont un rôle essentiel à jouer dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes.
8. Veiller à ce que la responsabilité en matière de Violence Basée sur le Genre soit largement partagée dans le Plan d'action humanitaire mondial par le biais d'actions concrètes et d'objectifs de mise en œuvre, et imposer la mise en œuvre des normes minimales relatives à la fourniture de services de soutien essentiels (par exemple, santé, y compris santé mentale, police, justice et services sociaux, services de protection et de bien-être). Cette responsabilité comprend la lutte contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels perpétrés par le secteur de l'aide. La Violence Basée sur le Genre étant à la fois un indicateur prédictif des conflits armés et empêchant la réconciliation, la sécurité et la paix, nous

nous engageons à faire en sorte que la Coalition d'action contre la Violence Basée sur le Genre travaille en synergie avec l'Appel à Action pour la protection contre la Violence Basée sur le Genre dans les situations d'urgence complète et renforce les engagements identifiés dans la feuille de route 2021-2025.<sup>1</sup>

9. Innover et adapter les activités de prévention et de riposte à la Violence Basée sur le Genre fondées sur des données factuelles, comme proposé dans le cadre interinstitutions RESPECT pour la prévention de la violence à l'égard des femmes (2019), en travaillant avec tous les titulaires de droits et avec différents secteurs, de manière globale, suivant le modèle de l'Initiative Spotlight, comprenant; les femmes, les filles, les adolescentes et les jeunes femmes, les couples, les parents, les familles, les communautés, les lieux de travail, les autorités, les écoles, les communautés, les chefs traditionnels et religieux, le secteur de la sécurité et les décideurs, entre autres, pour renforcer et soutenir les efforts pour arrêter la violence avant qu'elle ne commence, notamment en remettant en question et en abordant les normes sociales de genre afin de promouvoir l'égalité des sexes, les droits de l'homme, l'intersectionnalité et la non-discrimination d'une manière transformatrice.
10. Reconnaître comme étant essentiels et financer des services complets pour les survivantes de la violence sexiste, y compris des services spécialisés pour les femmes et les filles tels que des services de santé sexuelle et reproductive, des lignes d'assistance, des refuges, des hébergement sûr, du soutien de première ligne et des soins cliniques en cas de viol et de violence domestique et autres services de soutien et mécanismes d'orientation et de signalement, en tant que partie intégrante de la réponse et de la reprise après la COVID-19, y compris dans les situations de conflit et humanitaires.
11. Compte tenu de l'augmentation du risque de préjudice pour les femmes et les filles résultant de la Violence Basée sur le Genre dans le contexte de la COVID-19, fournir un financement urgent aux prestataires de services fournissant du soutien de première ligne pour qu'ils interviennent pendant la pandémie et pour faire face aux conséquences à long terme de la Violence Basée sur le Genre sur les victimes.
12. Dans le cadre de stratégies de prévention plus larges et complètes fondées sur des données factuelles et des efforts connexes visant à transformer les normes sociales, en vue de mieux reconstruire après la COVID-19, soutenir le partenariat des organisations d'hommes et de garçons avec des militants des droits des femmes et des filles et organisations pour transformer les normes sociales néfastes et promouvoir l'égalité des sexes et la non-acceptabilité de la violence à l'égard des femmes et des filles, et encourager l'engagement des

---

<sup>1</sup> [https://1ac32146-ecc0-406e-be7d-301d317d8317.filesusr.com/ugd/49545f\\_a1b7594fd0bc4db283dbf00b2ee86049.pdf](https://1ac32146-ecc0-406e-be7d-301d317d8317.filesusr.com/ugd/49545f_a1b7594fd0bc4db283dbf00b2ee86049.pdf)

hommes et des garçons en faveur de l'égalité des sexes et de devenir des agents de changement.

13. Veiller à ce que le système de santé joue son rôle dans la prévention et la réponse à la Violence Basée sur le Genre, conformément aux directives techniques COVID-19 de l'Organisation mondiale de la santé sur le maintien des services et systèmes de santé essentiels, et au plan d'action mondial sur le renforcement des systèmes de santé pour lutter contre la violence contre les femmes et les filles et contre les enfants (résolution 69.5 de l'Assemblée mondiale de la Santé) approuvée par 193 États Membres. Les services doivent être centrés sur les survivants et être de qualité. Ils doivent être accessibles à toutes les femmes et filles, y compris les femmes et les filles confrontées à des formes multiples et croisées de discrimination et de violence fondées sur l'âge, la race, la classe, la caste, le statut de handicap, le statut migratoire, l'orientation sexuelle et l'identité et l'expression de genre, entre autres.
14. Améliorer l'accès à la justice pour les femmes et les filles survivantes de la Violence Basée sur le Genre, y compris les survivantes de violences sexuelles, et traiter tout arriéré d'affaires qui aurait pu être créé en raison des mesures de verrouillage liées à la pandémie COVID-19. Accorder une attention particulière aux adolescentes et aux jeunes femmes, notamment en développant l'aide juridique et la sensibilisation aux droits. Renforcer les services de police sensibles au genre et lutter contre l'impunité pour toutes les formes de Violence Basée sur le Genre.
15. Veiller à ce que les filles, y compris les adolescentes et les jeunes femmes, puissent retourner et rester en toute sécurité à l'école et dans les établissements d'enseignement, ce qui peut être transformateur dans la prévention de la violence sexiste, notamment; la violence en ligne et les pratiques néfastes telles que les mariages d'enfants, les mariages précoces et forcés et les mutilations génitales féminines, ainsi que la traite et l'exploitation, favorisant des relations saines et équitables dès le plus jeune âge.
16. Mettre en œuvre une protection sociale et des filets de sécurité sensibles au genre qui se sont avérés efficaces pour atténuer l'impact de la Violence Basée sur le Genre. La protection sociale et les filets de sécurité peuvent autonomiser les femmes, empêcher les filles d'être exposées à l'abandon scolaire ou au mariage mineur, précoce et forcé. Ils peuvent aider les femmes qui souhaitent quitter des relations abusives pour construire un avenir résilient.
17. Reconnaître que la participation des femmes à la main-d'œuvre, l'autonomisation économique et l'indépendance financière sont essentielles pour lutter contre la violence sexiste et l'éliminer. Ceci est particulièrement critique dans le contexte de la COVID-19 et des impacts économiques associés. Veiller à ce que toutes les femmes, en particulier les femmes à faible revenu et

marginalisées, aient accès à des moyens de subsistance sûrs et durables et à des activités génératrices de revenus, et à protéger leurs droits en tant que travailleuses. Financer les programmes d'autonomisation économique des femmes pour améliorer leurs moyens de subsistance, grâce au développement des compétences, à l'accès à la technologie, aux subventions et à l'élargissement de leurs débouchés commerciaux.

18. Faire face aux divers risques et à l'utilisation des technologies numériques et mobiles pour perpétrer des préjudices et des violences envers les femmes et les filles. En garantissant la sécurité des espaces numériques grâce au développement de cadres législatifs et politiques pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et des filles, en collaboration avec le développement de solutions technologiques numériques pertinentes et éthiques ainsi que par des efforts de prévention et d'intervention en matière de Violence Basée sur le Genre.
19. Encourager la communauté internationale et les États membres à renforcer la collecte, la communication et l'utilisation de données coordonnées, sûres et éthiques pour mieux comprendre l'impact de la COVID-19 sur la Violence Basée sur le Genre à l'égard des femmes et des filles et sur la capacité des services à répondre et pour apporter un soutien aux survivantes. Encouragez également la désagrégation des données - par sexe, âge, handicap, lieu, revenu, groupe social, appartenance ethnique et autres caractéristiques pertinentes - pour suivre l'impact et la réponse pour soutenir les plus pauvres et les plus exclues. Veiller à ce que les organisations de défense des droits des femmes soient des partenaires dans la collecte de ces données et qu'elles soient utilisées pour éclairer les politiques et les interventions.
20. Inviter les institutions financières internationales, le secteur privé, les organisations philanthropiques et le système des Nations Unies dans son ensemble à faire en sorte que le financement de l'égalité des sexes soit inclus dans les investissements et les financements multilatéraux, notamment en fournissant un financement pour les services dirigés par des femmes et spécialisés parallèlement aux prêts. S'engager à tirer parti des initiatives mondiales existantes et à les soutenir davantage, telles que l'initiative UE / ONU Spotlight.
21. Appeler les États Membres à promulguer et à promouvoir non seulement une législation et des politiques nationales relatives à la violence sexiste dans le contexte de la COVID-19, mais aussi à permettre, à soutenir et à surveiller les gouvernements régionaux et locaux afin d'instituer une législation et des politiques visant à réduire la prévalence et l'impact de la violence basée sur le genre dans le contexte de la COVID-19, y compris ceux liés à la transformation des normes sociales et au renforcement des programmes de prévention et des

services de soutien, dans des contextes urbains ou ruraux grâce à un financement et des budgets viables de transformation du genre.

Regard vers l'avenir: nous les champions

22. Nous nous emploierons à mettre un terme à toute remise en cause des progrès durablement acquis dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles en raison de la pandémie de la COVID-19. Les efforts visant à «reconstruire en mieux» après la pandémie de la COVID-19 doivent avoir au cœur de l'action des femmes et des filles et s'attaquer aux causes structurelles et profondes à long terme de la Violence Basée sur le Genre. Le succès serait une reprise de la COVID-19 qui offre des économies et des sociétés plus équitables entre les sexes, égalitaires, plus justes, plus propres, plus saines, plus inclusives et plus résilientes, qui accélère les progrès vers le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris, ne laissant personne derrière.

23. Sommes solidaires des champions et des membres de toutes les coalitions d'action du Forum Génération Égalité, en reconnaissant que les progrès dans un domaine de l'égalité des sexes - par exemple. la lutte contre la Violence Basée sur le Genre - est inextricablement liée aux progrès des autres et que nous devons galvaniser l'action à tous les niveaux pour atteindre tous les objectifs de développement durable d'ici 2030, en particulier l'objectif 5, pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et filles, et de respecter les engagements pris envers les femmes et les filles lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing il y a 25 ans.

Kenya

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Islande

Uruguay

La Commission Européenne

La Fondation Ford

OutRight Action International (NY, États-Unis)

Centre de ressources ABAAD pour l'égalité des sexes (Liban)

Percée (Inde)

Las Niñas Lideran (Guatemala)

YES Trust (Zimbabwe)

Coalition mondiale sur des espaces et des villes inclusifs et sûrs pour les femmes et les filles (International)

Organisation mondiale de la santé (OMS)

L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)